



FINANCEMENT DES ENTREPRISES - 21/02/2012 | 06:34 - 305 mots

Micro-crédit pour micro-entreprises... La France s'y met aussi

Tweet 0 J'aime Envoyer Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez



Copyright Reuters

Par Jean-Christophe Chanut

Pour la première fois en France, le Fonds d'investissement européen a conclu une convention avec une société, l'Institut de microfinance Créa-sol, lui octroyant un prêt de 1 million d'euros pour soutenir la création de micro-entreprises.

C'est une première ! Le directeur général du Fonds européen d'investissement (FEI) et l'Institut de microfinance (IMF) Créa-sol ont signé samedi un accord de prêt de 1 million d'euros pour le soutien des micro-entreprises et des particuliers. Cette transaction a été signée dans le cadre du programme "European Progress Microfinance Facility", financé par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissements. Cet accord permettra à l'IMF Créa-sol d'octroyer des prêts pouvant aller jusqu'à 10.000 euros à des personnes exclues du crédit bancaire classique et souhaitant créer leur propre activité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), en Corse et dans l'île de la Réunion. L'Institut Micro finances Créa-sol (contraction de crédit, accompagnement et solidarité) a été créé en 2005 au sein de la Caisse d'Épargne Paca.

Une réponse à l'exclusion bancaire

Son objectif est de lutter contre l'exclusion bancaire et de contribuer au développement économique de son territoire en répondant aux besoins financiers de personnes ne trouvant pas ou plus de réponse dans le circuit bancaire. Ce modèle, basé sur le principe de "crédits extra bancaires" présente l'avantage de déconnecter complètement l'activité microcrédit de l'activité bancaire traditionnelle et de pouvoir satisfaire des emprunteurs lorsque les critères de solvabilité imposés aux banques par les autorités des marchés financiers ne leur permettent pas d'y répondre positivement. A cet égard, après la signature de la convention avec le FEI, Daniel Boccardi, président de l'IMF Créasol, a déclaré : "c'est une véritable reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs années en direction de la création de micro-entreprises et de la lutte contre le chômage. En effet, les micro-entrepreneurs qui accèdent au financement de leur projet, créent leur propre emploi, recrutent à leur tour, créent de la richesse et contribuent au développement économique de leur territoire". L'IMF Créasol à l'intention désormais de sortir de son cadre régional et de s'étendre à l'ensemble du territoire français.

Jean-Christophe Chanut - 21/02/2012, 06:34 |



Dernier commentaire publié pour cet article

Soyez le premier à donner votre avis

Publier un commentaire

Sur le même sujet

- L'Europe mise sur le microcrédit
- Le microcrédit, une solution en temps de crise
- Du microcrédit une fois !
- La France à l'heure du microcrédit



Top articles

- LES PLUS COMMENTÉS
- LES PLUS ENVOYÉS
- LES PLUS LUS
- 1 - Le plan d'aide à la Grèce est bouclé, mais le pays s'enfoncé dans la crise
- 2 - Alerte : les Allemands envahissent les institutions européennes !
- 3 - Vers un accord sur l'aide grecque, mais à quel prix ?
- 4 - Deux pays n'ont pas voulu signer une pétition européenne sur la croissance... Lesquels ?
- 5 - Et pendant ce temps, l'Allemagne réduit toujours plus son déficit...
- 6 - Une enquête préliminaire ouverte sur Thierry Gaubert, un proche de Nicolas Sarkozy
- 7 - Le nucléaire iranien fait flamber le prix du pétrole
- 8 - Un plan grec à 237 milliards d'euros : qui paie quoi ?
- 9 - Vu de Grèce, l'aide ne changera pas grand chose à la vie quotidienne
- 10 - La TVA sociale, un coût par emploi créé exorbitant